

INFOTRI

L'actualité de la collecte
et du traitement des déchets

TRI SÉLECTIF : ÉVITONS LES INTRUS DANS LE SAC JAUNE

L'AFFAIRE N'EST PAS DANS LE SAC !

Il arrive encore de trouver des vêtements dans les sacs jaunes uniquement destinés aux emballages. Les textiles déposés par erreur compliquent le tri et peuvent perturber le recyclage des autres déchets.

Comment et où recycler les vêtements ?

Si vos vêtements sont en bon état, ils peuvent avoir une seconde vie. Vous pouvez les déposer à la ressourcerie Récup'R ou Emmaüs, où ils pourront être réemployés ou revendus à prix solidaire.



S'ils sont usés ou abîmés, ils peuvent tout de même être valorisés. Il suffit de les déposer dans les bornes dédiées aux textiles, où ils seront triés pour être recyclés ou réutilisés selon leur état. **Tous les vêtements, linges de maison et chaussures se trient, même abîmés. Ils doivent être placés, propres et secs, dans un sac fermé et les chaussures liées par paire.**

<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Avant de jeter, pensez aussi à la réparation !



Grâce au bonus réparation, faire réparer un vêtement coûte moins cher. C'est une solution économique et écologique qui permet de prolonger la durée de vie de vos habits.

<https://refashion.fr/citoyen/fr/bonus-reparation>

GROS CARTONS : LE SAC JAUNE À SES LIMITES !

La collecte des cartons en porte-à-porte se fait uniquement s'ils sont dans les sacs jaunes. Les cartons trop grands pour rentrer dans le sac doivent être déposés en déchetterie, dans la benne cartons.



Pourquoi ?

Les cartons collectés en déchetterie sont directement acheminés vers des recycleurs spécialisés. En revanche, les cartons déposés dans les sacs jaunes passent par le centre de tri avant d'être recyclés. Trop volumineux, ils peuvent bloquer les tapis roulants et perturber toute la chaîne de recyclage.

Bien trier, c'est aussi faciliter le recyclage !



BON À SAVOIR

OÙ PUIS-JE OBTENIR MES SACS DE TRI ET BIODÉCHETS ?



Les rouleaux de sacs jaunes et sacs à biodéchets sont à retirer gratuitement dans votre mairie ou lors de la permanence de la Communauté de Communes, chaque mercredi, de 9h30 à 12h30, avenue Victor Hugo à Aÿ-Champagne (bâtiment des services techniques de la commune).

TEOM : le financement du service déchets

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sera portée à 6% en 2026, ce qui représentera une recette estimée à 932 700€, contre 872 228€ l'an passé (5,5%).



Malgré cette évolution, le service de gestion des déchets restera déficitaire, les dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets étant estimées à 1 350 000€.

Pour rappel, la TEOM a vocation à financer exclusivement ce service: les recettes perçues doivent couvrir les dépenses engagées. À ce jour, cet équilibre n'est pas atteint, ce qui signifie que le coût réel du service dépasse les ressources qui lui sont dédiées.

ZOOM SUR

LA BENNE ENCOMBRANTS : MERCI POUR VOS EFFORTS !

Bonne nouvelle ! En 2025, la quantité de déchets déposés dans la benne « encombrants » a diminué de 13 %. Un résultat encourageant qui montre que les bons gestes de tri progressent !

Pour la benne « encombrants », chaque dépôt représente un coût :

Transport de la benne
125€ HT
Par rotation

Traitement des déchets
131€ HT
Par tonne

Location de la benne
93€ HT
Par mois



À l'inverse, pour certaines filières comme le bois, les meubles ou le plâtre, les déchets sont pris en charge par des éco-organismes.



Ces organismes fournissent les bennes, organisent les rotations, trient et traitent les déchets sans coût supplémentaire pour la collectivité.

Ce système est financé grâce à une contribution incluse lors de l'achat de certains produits.

En triant correctement, vous évitez donc de payer deux fois : une première fois lors de l'achat du produit, et une seconde fois via le traitement des encombrants.

ZOOM SUR LE VERRE QU'ON OUBLIE DE TRIER



Quand on pense au tri du verre, on imagine souvent les bouteilles... mais elles ne sont pas seules à mériter ce voyage !

✓ **Les pots de pâte à tartiner en verre :**

Une fois vides (et même s'il reste une micro-trace de chocolat !), les pots en verre vont directement dans la benne à verre. Pas besoin de les laver : il suffit qu'ils soient bien vidés. Le couvercle, lui, va dans le sac de tri jaune.

✓ **Les flacons de parfum en verre**

Eux aussi ont leur place dans la benne à verre ! Même petits, même élégants, les flacons de parfum sont recyclables.

Pour localiser la colonne à verre la plus proche de chez vous
www.ccgvm.com – rubrique déchets

CIITEO adelphe
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

BON A SAVOIR

AY-CHAMPAGNE : LE MARCHÉ SOLIDAIRE ET DURABLE DES PRODUCTEURS

Le premier dimanche de chaque mois, le marché mensuel de produits locaux organisé par l'association **Mettons du cœur dans les épinards**, de 9h à 12h - au niveau de l'ancienne école maternelle du quartier La Noue à Ay-Champagne) - revient avec son dispositif « AlimenTerre pour tous ».



De quoi s'agit-il ? « AlimenTerre pour toutes et tous » est un système solidaire et universel qui permet à chacun d'avoir accès à une alimentation saine, durable et rémunérée à son juste prix.

Le principe est simple : vous achetez une carte d'une valeur de 60€, à un prix situé entre 5 et 60€ selon vos ressources et la composition de votre foyer. Ces 60€ sont utilisables sans limite de temps sur les stands du marché.

DÉJÀ 80 HABITANTS DU TERRITOIRE ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHE !

EN SAVOIR + : 07 57 18 18 70
mettonsducoeurdanslesepinards@ecomail.fr